

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 22 Présents : 13 Votants : 21 Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mil dix-neuf, le vingt-sept juin à vingt heures trente à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt juin deux mille dix-neuf, s'est réuni en conseil municipal à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire. Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth CAILLOZ, Pascale MILLOT HAUKE, Jean Jacques RUER, Catherine STARON, Elyane CLOP, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Pascale BONNIER, Adeline FILLOT, Thierry DILLENSEGER, Sébastien BLANC, Véronique PROT et Ernest FRANCO. Absents : Michel REGNIER, Dominique REGNIER, Elisabeth CHENAU, Françoise ROUBIN, Jérôme MONVAILLIER, Pascale LECONTE, Christophe PINEL, Jean Pierre COMBLET et Bénédicte JOUVE Pouvoirs : Michel REGNIER (pouvoir donné à Serge FAGES), Dominique REGNIER (pouvoir donné à Catherine STARON), Elisabeth CHENAU (pouvoir donné à Elyane CLOP), Françoise ROUBIN (pouvoir donné à Adeline FILLOT), Jérôme MONVAILLIER (pouvoir donné à Elisabeth CAILLOZ), Christophe PINEL (pouvoir donné à Thierry DILLENSEGER), Jean Pierre COMBLET (pouvoir donné à Véronique PROT) et Bénédicte JOUVE (pouvoir donné à Ernest FRANCO) Secrétaire de séance : Ernest FRANCO
--	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2019-055
SEANCE DU 27 juin 2019**

**OBJET : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - CONVENTION CONSTITUTIVE
GROUPEMENT DE COMMANDE - AUTORISATION DE SIGNATURE.**

*Vu les dispositions du code de la commande publique et notamment ses articles L 2113-6 et L 2113-7.
Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1414-3*

Considérant qu'au 1^{er} janvier 2016 a été créé le service commun de la commande publique et des affaires juridiques, la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) et les communes membres ayant entendu renforcer les pratiques de mutualisation entre collectivités en matière d'achat via la création de groupements de commande notamment,

Considérant que la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) et les communes de Brignais, Chaponost, Millery, Vourles, et le CCAS de Brignais, souhaitent grouper leurs commandes dans le domaine de l'entretien des espaces verts

Considérant qu'il importe donc de définir les conditions d'organisation administrative, technique et financière de ce groupement et d'en fixer le terme.

Il est soumis à l'assemblée délibérante une convention ayant pour objet de constituer le groupement de commande pour la prestation d'entretien des espaces verts.

Les caractéristiques de la convention sont détaillées au sein du projet de convention joint en annexe du présent rapport.

Le conseil municipal,

Monsieur Serge FAGES, Maire entendu

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **APPROUVE** la convention constitutive de groupements de commande telle qu'annexée au présent rapport ;
- et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES



Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES

Accusé de réception en préfecture
059-216902684-20190627-2019-055-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2019